



Università degli Studi di Cagliari

DIPARTIMENTO DI SCIENZE ECONOMICHE ED AZIENDALI - CIREM

Direttore: Prof. Paolo Mattana

D.D. n. 140/2018

Avis d'appel public pour l'identification de sujets à inviter à participer à la procédure pour l'attribution directe, conformément au sens de l'art. 36 comma 2 lettre a) du d.Lgs. 50/2016 et des lignes directrices ANAC n. 4 Lignes Directrices n. 4 mises à jour par Décret Législatif du 19 avril 2017, n. 56 avec délibération du Conseil n. 206 du 1 mars 2018, d'un marché pour un service de traçabilité des marchandises dans le cadre du projet Go SMarT Med financé par le Programme Interreg Italie France Maritime 2014-2020, Montant prétendu : 17.500,00 euro plus CIG: ZB422CD4DD CUP F66D17000040006

Le Département de Sciences Economiques et des Entreprises CIREM, suite à la demande de Prof. Paolo Fadda pour l'acquisition d'un service de traçabilité des marchandises dans le cadre du projet Go SMarT Med financé par le Programme Interreg Italie France Maritime 2014-2020 (1° Appel), et afin d'identifier les sujets à inviter à participer à la procédure activée au sens de l'art. 36 comma 2 lettre a) du d.Lgs. 50/2016 et des lignes directrices ANAC n. 4 mise à jour par Décret Législatif 19 avril 2017, n. 56 avec délibération du Conseil n. 206 du 1 mars 2018 pour **l'attribution directe** d'un marché pour un service de service de traçabilité des marchandises, entend acquérir les manifestations d'intérêt de la part des opérateurs économiques qui opèrent sur le marché et qui répondent aux exigences requises.

ART. 1 OBJET DE L'ATTRIBUTION DIRECTE

Les activités sont les suivantes:

- 1.Reconnaissance de l'état de l'art sur les principaux systèmes de traçabilité des marchandises applicables au transport de container et au transport à pleine charge (full truck).
- 2.Expérimentation de la technologie de traçabilité que possède le sujet chargé du service, sur deux voies de trafic méditerranéennes appartenant au cadre de l'étude Go Smart Med.

La technologie de traçabilité proposée devra être testée (à titre indicatif) sur 30 unités full truck ou container qui se déplacent sur deux voies de trafic méditerranéennes, appartenant au cadre de l'étude Go Smart Med et identifiées par le donneur d'ordre. Les deux voies de trafic prévoient au moins un transbordement portuaire.

Le système de traçabilité utilisé pour l'expérimentation devra satisfaire les exigences suivantes:

- installation simple;
- interfaces simples et intuitives pour la consultation des informations;
- permettre à l'utilisateur de suivre le parcours de son container/semi-remorque tout le long du trajet, soit par terre que par mer, et d'en surveiller le stationnement et le mouvement;



- permettre à l'utilisateur d'accéder en temps réel, en utilisant son propre smartphone ou pc, à la position de son container/semi-remorque;
- permettre à l'utilisateur d'extraire et d'archiver les données relatives aux déplacements de ses moyens de transport, pour la réalisation d'analyses et de contrôles successifs;
- système de contrôle et suivi de la température et de l'humidité;
- anti-intrusion et envoi d'alarme;
- mesure d'accélération sur trois axes.

3. Elaboration du rapport technique final sur l'activité d'expérimentation, corrélé à une analyse de faisabilité technico-économique

Toutes les activités objet du service devront être conclues au plus tard le 5 juin 2018, avec la remise des rapports finaux suivants:

1. rapport sur l'état de l'art quant aux systèmes de traçabilité des marchandises;
2. rapport technique détaillé sur les résultats de l'expérimentation conduite en mer ;
3. évaluation technico-économique sur la possibilité d'appliquer la technologie à une échelle plus large à l'intérieur du réseau de transport optimisé Go Smart Med.

En outre, sont prévues 2 rencontres de coordination (dont 1 en face à face) avec le staff technique du CIREM (Dipartimento di Scienze economiche e aziendali – UNICA);

Toutes les données élaborées dans le cadre de l'enquête devront être remises au Département des Sciences Economiques et des entreprises et seront de la propriété exclusive du projet Go SMarT Med.

ART. 2 SUJETS ADMIS A PARTICIPER ET PRE-REQUIS

Pour participer il est exigé comme ci suit:

- 1) Absence de motifs d'exclusion aux marchés publics comme prévu par l'art. 80, du Code, expressément liés à l'entreprise et à tous les sujets indiqués dans la norme ;
- 2) Pour les sujets individuels, inscription au registre des entreprises de la Chambre de Commerce, Industrie, Artisanat et Agriculture compétente par territoire au sens de l'art. 83 du comma 3, du Code,
- 3) Pour les étrangers, inscription équivalente selon les modalités en vigueur au sein de l'Etat de résidence.

Le présent avis restera sur le site de cette Université pour une durée de 15 jours à compter de la date de publication. Les opérateurs économiques intéressés à participer pourront envoyer leur propre manifestation d'intérêt (Formulaire A) au plus tard le 02.04.2018 à l'adresse suivante protocollo@pec.unica.it

ART. 3 PROCEDURE DE CONTROLE ET ACTIVITES SUCCESSIVES

Les opérateurs économiques à inviter à la présente procédure seront sélectionnés parmi ceux ayant manifesté de façon régulière leur propre intérêt à participer.

Cette administration se réserve la possibilité de mettre en oeuvre la procédure même si le nombre de manifestations d'intérêt parvenues est inférieur à 5 (cinq), en intégrant éventuellement la liste avec les opérateurs économiques qui font parti d'autres listes déjà établies par cette Administration et sur la base des indications données par le responsable



scientifique du projet, et enfin sous réserve que le nombre de manifestation d'intérêt parvenu soit au moins égal à 1 (un).

Tous les opérateurs économiques invités devront posséder, sous peine d'exclusion, les pré-requis comme à l'art. 2 du présent avis.

Pour déterminer le cout exact d'un tel service, seront évalués les services offerts pour développer les activités prévues par ce marché, comme prévu par l'art. 2. En ce qui concerne le service d'expérimentation de la technologie de traçabilité comme à l'art. 2 punto 2, en cas de proposition de prestation de qualité égale, seront privilégiées les solutions technologiques dont l'application à grande échelle, dans une optique à long terme, présente un cout inférieur pour l'utilisateur final.

ART. 4 PRECISIONS

Les sujets admis seront invités à présenter une offre selon les modalités et les termes qui seront indiqués dans la lettre d'invitation.

Cet appel public doit être considéré comme une simple procédure de pré-sélection, finalisée au recueil des manifestations d'intérêt; Ce dernier n'engage en aucun cas l'administration qui se réserve la possibilité de suspendre, révoquer, annuler ou interrompre la procédure relative à cet appel public ou d'en modifier les modalités de mise en oeuvre ou de les remplacer avec d'autres procédures de sélection, sans que les opérateurs économiques puissent prétendre à une quelconque indemnité. Les opérateurs économiques sont invités à utiliser le modèle fac-simile joint à cet avis (**formulaire A**).

L'organisme adjudicateur effectuera les communications et l'envoi des documents administratifs de la successive et éventuelle procédure par voie électronique comme indiqué dans le **Formulaire A**. Il est à noter que, au sens de D.Lgs. 196/03, les données recueillies seront traitées exclusivement aux fins indiquées dans le présent appel. Cet avis sera publié sur le site web de l'Università degli Studi di Cagliari à l'adresse suivante <http://www.unica.it> dans la catégorie https://www.unica.it/unica/it/dip_scienzeecoaziend_s1_ss5_11.page

Contact pour la procédure de sélection: email oscar.mulleri@amm.unica.it@unica.it

Le Responsable unique de la procédure est Oscar Marco Mulleri